
Commentaires sur l'ordre du jour du CTCA

SOUMIS PAR : Japon

Exposé des motifs

Le Japon a fourni des commentaires détaillés sur l'ordre du jour préliminaire soumis par le Président du CTCA le 12 septembre 2024. Ces commentaires détaillés sont fournis ci-après.

Ordre du jour provisoire du 13^{ème} Comité Technique sur les Critères d'Allocation (CTCA)

1. OUVERTURE DE LA SESSION

2. LETTRES DE CRÉANCES ET ADMISSION DES OBSERVATEURS

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DISPOSITIONS POUR LA SESSION

- Ordre du jour provisoire
- Note explicative du Président

4. DÉMONSTRATION DES SIMULATIONS ET DISPONIBILITÉ DES DONNÉES

4.5. Résumé du Président des consultations tenues avec les membres

5.6. PROGRAMME DE TRAVAIL DU CTCA 2024-2026

- Proposition de programme de travail et d'espèces prioritaires
- Cadre/critères d'allocation
- Arbre décisionnel
 - o Simulations et données
 - o Espèces ciblées
 - o Années de référence
 - o et a Attribution des captures
 - o Pondérations
 - o Indices de développement/indicateurs socio-économiques
 - o Transférabilité
 - o Conformité
 - o Mise en œuvre et juridiction
 - o Étendue géographique
 - o Nouveaux entrants et CNCP
 - o Transition
 - o Révision
 - o Autres questions
- Accord d'ensemble

6.7. EXERCICE DE SIMULATION POUR LA COMPOSANTE DE LA HAUTE MER DE LA ZONE DE LA CONVENTION

7.8. CRITÈRES D'ALLOCATION POUR LA ZONE DE LA CONVENTION

- Base de référence
- Historique de captures/biomasse
- Besoins particuliers des États en développement

8.9. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT

9.10. AUTRES QUESTIONS

10.11. ADOPTION DU RAPPORT

Formatted: Font: Not Expanded by / Condensed by

Formatted: Indent: Left: 1.51 cm, No bullets or numbering

Commented [A1]: Le résumé du Président est très utile pour connaître les différentes vues et sa présentation établira un lien entre les membres. Cela serait également une bonne occasion pour que chacun reconnaisse les contributions du nouveau Président. En particulier, les paragraphes 8 et 9 du courrier du Président diffusé à la fin août comportent des questions très importantes, notamment les préoccupations en lien avec la conformité globale dans les pêcheries de la CTOI, la qualité des données, la capacité de suivi etc. Le Japon pense que le CTCA devrait solliciter les avis des Membres et discuter de la façon de faire face à ces préoccupations.

Commented [A2]: Tout en reconnaissant que le Président propose de commencer par l'albacore, le Japon propose d'étudier le listao comme première option étant donné qu'il n'y a pas de limite de capture actuelle pour cette espèce (et qu'il n'est donc pas nécessaire d'étudier des mesures de transition par rapport au régime de gestion actuel), et qu'une mesure de gestion efficace basée sur la PG récemment convenue est nécessaire de toute urgence. Notre préoccupation quant à l'approche visant initialement l'albacore est qu'elle pourrait affecter la dynamique engagée pour convenir d'une nouvelle mesure sur l'albacore dès que possible.

Formatted: Font: Not Expanded by / Condensed by

Commented [A3]: Une expansion progressive depuis les espèces prioritaires (par ex., albacore) vers les autres espèces devrait être étudiée dans le programme de travail.

Formatted: Font: Not Expanded by / Condensed by

Commented [A4]: Il s'agit de points de décision différents.

Formatted: Font: Not Expanded by / Condensed by

Commented [A5]: Nous comprenons la « juridiction » comme l'« étendue géographique » incluant les eaux territoriales et les eaux archipélagiques. Dans le cas contraire, l'étendue géographique doit encore être discutée.

Formatted: Font: Not Expanded by / Condensed by

Commented [A6]: La transition depuis le système de gestion actuel (par exemple, limite de captures de YFT) vers le régime d'allocation doit être discutée et décidée en temps opportun.